

## Formation Maîtrise d'Usage pour une optimisation du bâtiment et de la performance énergétique

<b>Public et Pré-requis</b>	Architectes, thermicien, BE Etre un professionnel de l'acte de bâtir
<b>Date et durée</b>	7 juin 2018 de 8h45 à 12h30
<b>Lieu</b>	Ambrussum (musée et site archéologique) à Villetelle
<b>Contexte</b>	Dans la recherche de la performance énergétique après la conception et la technique, les bâtiments livrés aux usagers ne sont pas toujours aussi performants que prévu. Que faut-il faire ?
<b>Objectif et compétences</b>	Préciser la place de l'utilisateur dans un projet de conception ou de rénovation de qualité. Connaître les contours de l'Assistance à Maîtrise d'Usage pour l'intégrer dans ses projets de conception.
<b>Tarifs</b>	50 € net de taxe pour les membres du GIE ARTHE Group ou les adhérents à e dans l'AU 75 € net de taxe pour les autres  Aides uniquement par le crédit d'impôt formation
<b>Moyen pédagogique, technique et d'encadrement</b>	Formateurs : Caroline de Ruyck Habitat Conseil Solutions - Dorian Litvine ISEA Projects Pédagogie : présentation sous forme de diaporamas illustrés d'exemples concrets – échanges avec les participants – quizz -
<b>Effectif maxi</b>	<b>30 personnes</b>
<b>Programme</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La définition de la l'Assistance à Maîtrise d'Usage en Occitanie (AMU)</li> <li>2. Quels sont les enjeux d'une telle démarche ? Les perspectives ? Les bénéfices potentiels pour divers acteurs ?</li> <li>3. Comment bâtir une méthodologie en AMU ?</li> <li>4. Des exemples d'intégration des usages dans les projets de construction et rénovation.</li> <li>5. Le coût de l'AMU, Atouts /Limites.</li> <li>6. Quels professionnels en région ?</li> </ol>

## DEVIS ET INSCRIPTION

### Formation Maîtrise d'Usage pour une optimisation du bâtiment et de la performance énergétique

**BULLETIN D'INSCRIPTION** à retourner avec chèque à Isabelle Lecourt, 4 impasse George Sand 30100 Alès, Ou grâce à hello asso

Et à renvoyer par email à [arthegroup@gmail.com](mailto:arthegroup@gmail.com)

Organisme de formation <b>e dans l'AU</b> 18 Boulevard Gambetta 30 000 Nîmes	N° de formation : 91 30 0336630 SIREN : 753 142 116 SIRET : 753 142 116 000 15 NAF : 9499Z
<u>SOCIETE :</u>	<u>PARTICIPANT à la formation :</u> Nom :
Adresse :	Prénom :
CP : VILLE :	Fonction : Salarié ou gérant ou autre :
Téléphone :	Téléphone :
<u>Email de la personne destinataire des documents administratifs (convention, attestation,...)</u>	
Nom :	Email :

#### Tarifs de la formation :

<b>TARIF Net de taxe Adhérent</b>	<b>50 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>TARIF Net de taxe Non Adhérent</b>	<b>75 €</b>	<input type="checkbox"/>

*Association loi de 1901 TVA non applicable conformément à l'article 261-7-1 du code général des impôts*

Date :

Signature et cachet :

## Tarif et conditions générales de ventes

75 € ou 50 € non soumis à TVA (article 293B)

### **Conditions générales de vente**

Le paiement du solde sera effectué avant le démarrage de la formation.

A régler par chèque bancaire à l'ordre de e dans l'AU ou par hello asso.

En cas de renoncement ou de réalisation partielle de la prestation imputable au client, à moins de 7 jours francs avant le début de la formation, celui-ci s'engage à verser au prestataire de formation 100% de la somme totale de la prestation au titre de dédommagement.

Les sommes liées au dédommagement, réparation ou dédit sont distinctes de celles correspondantes à la réalisation de la prestation. Ces dépenses resteront à la charge du client qui ne pourra les imputer sur son obligation de participation au financement de la formation professionnelle continue. Elles ne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

En cas d'effectif insuffisant l'organisme de formation pourra ajourner ou reporter la formation après en avoir informé par écrit le client et effectuera un remboursement intégral des frais de formation.